



1°) Comment rouler en groupe en toute sécurité :

La moto, c'est souvent en solitaire, quelquefois en duo, et régulièrement en groupe. Un groupe signifie des différences d'âges, d'expériences, d'aptitudes, de caractères, de motos : autant de facteurs qui font que chacun évolue de façon différente.

L'objectif est donc d'organiser le groupe afin de circuler en toute sécurité. Il existe pour cela des règles de bonne conduite, qui permettent d'assurer la sécurité de chaque motard et du groupe en toutes circonstances : en ligne droite, en courbe, lors des dépassements.

Organisation de la balade

Savoir rouler sur la route, c'est tout d'abord la capacité à s'organiser avant pour la balade !

- Avoir ses papiers en règle : permis, carte grise, assurance...
- Être à l'heure au rendez-vous, **AVEC LE PLEIN** (il n'y a rien de plus ennuyeux pour tout le groupe de devoir s'arrêter pour une panne)
- On prend connaissance du road book avant
- On **note le nom et le téléphone de l'organisateur** qui sera souvent l'ouvreur (celui-ci doit savoir qui vient et avec quelle machine pour préparer les arrêts ravitaillement)
- On accepte le fait qu'une balade n'est pas une course
- Dans une balade, **on ne perd personne**

Organisation des motos dans un groupe :

Rouler en groupe implique le fait de rouler **en quinconce** (donc **surtout pas en file indienne**), en respectant les distances de sécurité et sa place dans le groupe. En tout état de cause, on ne dépasse jamais l'ouvreur.

☛ **La première moto** joue un rôle tout particulier :

- Elle se place **sur la partie gauche de la voie, en "éclaireur"**,
- Elle doit connaître le parcours et guider les autres,
- Elle ajuste sa vitesse par rapport à la moto qui se situe derrière
- Idéalement, l'ouvreur porte un gilet fluo (et/ou) visible

☛ **La seconde moto** :

- Elle doit être la plus petite cylindrée, où :
- La plus faible autonomie où
- Conduite par le motard le plus novice.

🔴 La dernière moto :

Elle est conduite par un motard expérimenté

- Elle **prévient un problème par appel de phare** qui doit être relayé par les motos précédentes jusqu'à la moto de tête.
- Elle doit être performante et en bon état de façon à ne jamais être larguée • Elle doit pouvoir remonter la file en cas de problème majeur
- Idéalement, celui qui ferme porte un gilet fluo (et/ou) visible

2°) Conduite :

En ligne droite, **les motos se déplacent en quinconce par rapport à celle qui la précède et la suit.** Cela permet un groupe plus compact, et des distances de sécurité plus importantes, sans besoin d'évitement en cas de freinage intempestif. Ce placement en quinconce offre l'avantage supplémentaire d'un couloir de vision central permettant à chaque motard de voir loin.

En courbe, ou lors d'une série de violos rapprochés, **il est recommandé de se remettre en file indienne en gardant une distance de sécurité pour faire face à tout imprévu.** On ne s'arrête JAMAIS dans une courbe. Si un problème intervient pour un motard en courbe, on continue pour trouver un emplacement non dangereux et bien visible de loin. **La première règle réside dans le fait que l'on garde toujours sa position dans le groupe. On ne se dépasse pas.** Quand il est nécessaire de doubler un autre usager de la route, camion, voiture... **Le dépassement s'effectue alors un par un, à tour de rôle, selon sa place dans le groupe.**

Une fois le déplacement effectué on se remet en quinconce

FFMC 06 – 11 rue de Rivoli – 06000 Nice
Tél.: 06.75.76.31.06 – info@ffmc06.fr – www.ffmc06.fr/dotelear

Mouvement FFMC :



Association régie par la loi de 1901, déclarée en préfecture des Alpes-Maritimes sous le n° W062003812

3°) Recommandations essentielles :

- Respecter les distances de sécurité.
- Toujours garder la même place au sein du groupe.
- Toujours mettre ses clignotants en cas de dépassement.
- Ne pas hésiter lors de tout ralentissement à faire des appels de feux stop (pressions légères et répétées sur le frein).
- Relayer jusqu'à la moto de tête les appels de phare de ceux qui sont coupés du groupe (feu rouge, véhicule lent, panne, ...etc.).
- Rester vigilant en se méfiant du phénomène d'endormissement lié au fait de se contenter de suivre.
- Eviter les groupes de plus de 8 motos ; il faut alors réaliser des sous-groupes, qui seront distants d'un bon kilomètre.
- On ne perd personne.

Le B.A. BA

- Respecter le code de la route.
- Ne pas rouler avec de l'alcool ou sous l'emprise de drogues dans le sang (attention également à certains médicaments).
- Ne pas rouler sur les bandes d'arrêt d'urgence.
- Toujours s'arrêter en position de sécurité.
- Se faire voir des autres véhicules : phares, clignotants, etc...
- Remercier ceux qui laissent le passage.
- ATTENTION : Devant la recrudescence des vélos et nouveaux engins à deux roues (Gyropodes, Trottinettes électriques et autres mono-roues) en particulier dans les villages traversés et les vélos de plus en plus présents sur nos routes totalement invisibles dans certains virages à droite, nous vous conseillons une extrême vigilance.



FFMC 06 – 11 rue de Rivoli – 06000 Nice
Tél.: 06.75.76.31.06 – info@ffmc06.fr – www.ffmc06.fr/dotclear

Mouvement FFMC :



Association régie par la loi de 1901, déclarée en préfecture des Alpes-Maritimes sous le n° W062003812



Fédération Française des Motards en Colère des Alpes-Maritimes

Engagement

Je m'engage à ce que :

- mon véhicule soit assuré, en parfait état de marche et réponde aux normes adaptées à la circulation sur route ouverte.

Outre l'équipement obligatoire vous devrez avoir au minimum bras et jambes couverts et des chausse fermées.



BALADE FFMC du 08 Octobre 2023

Fait à Le ... / ... / 2023

NOM :

Signature précédée de la mention LU et APPROUVÉ



FFMC 06 – 11 rue de Rivoli – 06000 Nice
Tél.: 06.75.76.31.06 – info@ffmc06.fr – www.ffmc06.fr/dotclear

Mouvement FFMC :



Association régie par la loi de 1901, déclarée en préfecture des Alpes-Maritimes sous le n° W062003812